

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

Réunion de la CLDR, le 21/01/2020

Réf.: FAUVILLERS\ODR 2017\06 - CLDR\20200121 GT projets environnementaux\Fauvillers 20200121 PV CLDR projets environnementaux.docx

Participants

CLDR: 18 participants et 9 excusés (voir liste en annexe)

Auteur: Mme Cécile Romand

FRW: Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, agents de développement.

Ordre du jour

- Choix des projets du pilier environnemental rappel
- Approfondissement des projets
 - Vision du Collège
 - Réflexion sur les projets
 - Mise en commun
- Divers

Choix des projets du pilier environnemental : rappel

En introduction de la réunion, les agents de développement rappellent les choix de projets matériels et immatériels opérés par la CLDR et répartis par objectifs et mesures.

1. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

1.1. Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal

Projets	Localisation	Score plateforme	Argumentation	choisi	Coups de coeur
Aménager et verduriser les cœurs de village: * Faire un rond-point autour de la placette de Tintange 5//1 * Aménager la placette vers le haut de la côte dans Tintange 5 // 1 * Aménager la placette en face de la crèche de Hollange 6 // 3 * Aménager la placette du cimetière de Hollange et prévoir du stationnement 6 // 3 * Aménager l'espace devant le Brin de Saveurs à Wisembach 8 // 4 * Aménager le parking des Frênes près de l'église de Warnach (privé) 15	Dans les villages	50		2GT	1

Fondation Rurale de Wallonie Rue de France, 19a B - 6730 TINTIGNY

			T.		
* Aménager les placettes de Strainchamps, dont la placette Gigot et éventuellement acheter le terrain en face pour un aménagement 11 // 1					
Aménager et verduriser les cœurs de village. * Embellir les villages via la participation citoyenne; proposer une prime aux CDJ/aînés pour qu'ils s'en chargent; activité intergénérationnelle. * Embellir et fleurir les abords des sites patrimoniaux	IM	19	Fusionné avec dessous (patrimoine)		
Créer des effets de porte à l'entrée des villages	À définir	19		1GT	0
Aménager des plaines de jeux dans les villages : * À Tintange, derrière l'ancien presbytère 5 // 1 * À Honville, avec espace pour la pose d'un chapiteau 7 * À Wisembach, à l'ancien moulin ou en face du camping 8 // 4	Dans les villages		Point à relier à "Créer des petites infrastructures sportives de quartier" / associer les plaines de jeux et les espaces de convivialité, cartographier l'existant, aménager chaque village avec des éléments complémentaires pour obliger les gens à se déplacer entre les villages et mieux se connaitre (cohésion sociale)	1GT	3
Créer des espaces de convivialité: * Y installer des fontaines à eau 19 * À Bodange: 14 (Sur le site du pavillon / Près du pont, rue de la Basseille / Sur le site du bunker / le site de l'ancienne gare du tram) * À Burnon: 13 // 1 (place aux Tilleuls / près des abreuvoirs / route vers Hollange) * Sur le Pâchis à Fauvillers 14 // 2 * Aux abords de la maison de village de Honville 7 * À Hotte, près du bac-lavoir 16 // 1 * À Malmaison, au carrefour avec la	Dans les villages			3 GT	5

route de Strainchamps 3 // 2			
* À Menufontaine, près de l'église 8			
// 1			
* À Sainlez, près de l'église 24 // 1			
* À Strainchamps 11 // 1 (à l'ancienne			
gare / sur le haut du village)			
* À Tintange, au carrefour vers Surré			
5 // 1			
* À Wisembach, près de l'église ou			
rue de la Wisbich 8 // 4			

1. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

1.2. Protéger et valoriser les éléments du patrimoine local

Projets	Localisation	Score plateforme	Argumentation	choisi	Coups de coeur
Valoriser et sauvegarder le patrimoine local : murs en pierre sèche, chapelles, bacs-abreuvoirs * Fleurir les abreuvoirs de Fauvillers * Valoriser les fontaines et anciens puits à Tintange * Aménager la fontaine et le mur rue du Vâ à Hollange * Réhabiliter le monument aux morts de Fauvillers * Restaurer la croix de Differdange à Wisembach * Restaurer les calvaires de Strainchamps * Panneaux didactiques à Hotte (40-45, seigneurie)	Dans les villages	35	Projet du parc naturel en cours	2 GT	1
Refaire le pont de Romeldange et valoriser le site	Romeldange	35	Il faut un échange entre Belgique et Luxembourg + balisage	2 GT	3
Mise en valeur et restauration du patrimoine existant * Mettre en valeur le patrimoine (témoignage des anciens habitants, vieilles photos, bornes dans les villages,) = faire parler les maisons * créer une balade le long de la Sûre à Tintange		35	En lien avec cœur de village	1GT	
Sensibiliser et Informer les (nouveaux) habitants à la richesse du patrimoine local * Créer des événements en lien avec l'histoire des villages * Organiser un circuit guidé lors des journées du patrimoine."			Fusionné avec dessus		

Valoriser le recensement patrimonial établi par la commission patrimoine ou le cercle d'histoire (subsides dans le cadre de l'appel à projets " Petit Patrimoine Populaire Wallon")	Fusionné avec dessus	
* Poser des panneaux didactiques sur 40-45 ou l'historique de la seigneurie de Hotte * Signaler les sites romains sur la commune (par un panneau d'information)	Fusionné avec dessus	
Diffuser l'information sur les appels à projets et les aides du PPPW pour la restaurations d'éléments patrimoniaux privés	Fusionné avec dessus	

2. Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement

2.1. Alléger l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnées

Projets	Localisation	Score plateforme	Argumentation	choisi	Coups de coeur
Développer un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques (auto, vélo) * Derrière la Ferme Simon à Fauvillers * espaces de covoiturage	À définir ferme Simon	38 // 2	Pourquoi pas une borne de recharge au milieu du Ravel à Strainchamps dans l'ancienne gare ? C'est une propriété communale.	1 GT	0
 Initier aux bonnes pratiques énergétiques * Décentraliser les services du Guichet de l'énergie. * Développer un système d'assistance et de coaching pour la rénovation durable des habitations. * Retirer les vieux poêles à bois chez les particuliers, pour améliorer les performances énergétiques et réduire la pollution produite par le chauffage au bois. * encourager à l'achat d'appareils performants (peut-être proposer de tester les fumées?) et encourager à la production de bois de chauffage par les particuliers (plantations d'arbres à tailler en têtards) ou à l'achat de bois local. (créer une filière de bois local?) 	IM	18		2 GT	2
Mener une politique de l'énergie permettant d'aider les publics les plus fragilisés (il existe pour les travaux énergétiques des prêts à 0% à la Région wallonne).			Fusionné avec dessus		

Sensibiliser la population à sa propre consommation énergétique. Favoriser la production personnelle d'énergie et tendre vers l'autonomie énergétique afin de ne plus dépendre du réseau.		Fusionné avec dessus	2
* Valoriser les initiatives permettant de faire des économies d'énergie (covoiturage, transports en commun,). * Favoriser le lancement de groupements d'achat de matériaux et d'outils en lien avec la consommation d'énergie (isolation).		Fusionné avec dessus	2
Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics	38 // 2	Fusionné avec dessus	
Réguler l'éclairage sur la N4 : pourquoi ne pas supprimer un éclairage sur deux ?	38 // 2	Fusionné avec dessus	
Développer la formation en lien avec la forêt, la transformation du bois, le biogaz.	38 // 2	Fusionné avec dessus	

2. Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement

2.2. Favoriser la biodiversité et sensibiliser au respect de la nature

Projets	Localisation	Score plateforme	Argumentation	choisi	Coups de coeur
Faire des plantations, notamment de haies * Créer des groupes dans chaque village pour planter * Créer un verger partagé	À définir	37		1 GT	2
Mettre en place un Plan Communal de Développement de la Nature - PCDN - qui permet la protection de la nature ordinaire et la préservation de la biodiversité.	IM	37	Proposition : un PCDN reprendrait toutes les actions ci-dessous	2GT	1
Travailler au respect de la nature - plantations * Eviter les mises à blanc, * favoriser les plantations de feuillus (aux résineux), * créer des groupes dans chaque village pour planter plus d'arbres, pour des endroits ombragés, des fruitiers * interdire qu'un terrain boisé ne puisse devenir terrain agricole ou à bâtir. * Participer aux journées de l'arbre	IM		Fusionné avec dessus	1GT	3
Travailler au respect de la nature - haies et prairies * éviter de tondre (ou utiliser des moutons),	IM		Fusionné avec dessus		3

* à Warnach à la route des Deux Laiteries, éviter de tondre ou déboiser notamment les accotements de voirie * Veiller à ce que la taille des haies se fasse au bon moment et avec du matériel respectueux. * Replanter des haies d'arbres hautetige * Encourager les propriétaires * terriens à replanter des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus 1M Fusionné avec dessus 1GT 5 1 S tesionné avec dessus limité des dessus			T		1	1
déboiser notamment les accotements de voirie * Veiller à ce que la taille des haies se fasse au bon moment et avec du matériel respectueux. * Replanter des haies d'arbres hautetige * Encourager les propriétaires terriens à replanter des haies et semer en bordure des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus						
de voirie * Veiller à ce que la taille des haies se fasse au bon moment et avec du matériel respectueux. * Replanter des haies d'arbres hautetige * Encourager les propriétaires terriens à replanter des haies et semer en bordure des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus						
* Veiller à ce que la taille des haies se fasse au bon moment et avec du matériel respectueux. * Replanter des haies d'arbres hautetige * Encourager les propriétaires terriens à replanter des haies et semer en bordure des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus						
fasse au bon moment et avec du matériel respectueux. * Replanter des haies d'arbres hautetige * Encourager les propriétaires terriens à replanter des haies et semer en bordure des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus						
matériel respectueux. * Replanter des haies d'arbres hautetige * Encourager les propriétaires terriens à replanter des haies et semer en bordure des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus 1GT 5	· ·					
* Replanter des haies d'arbres hautetige * Encourager les propriétaires terriens à replanter des haies et semer en bordure des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus						
tige * Encourager les propriétaires terriens à replanter des haies et semer en bordure des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus 1GT 5	•					
* Encourager les propriétaires terriens à replanter des haies et semer en bordure des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus	-					
terriens à replanter des haies et semer en bordure des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des haies pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus	=					
semer en bordure des chemins des mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec dessus Fusionné avec dessus						
mélanges de variétés fleuries sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus 1GT 5	· ·					
sauvages (bleuet, tanaisie, achillée, berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus						
berce, lupins,). Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus						
Mettre en place un plan de gestion différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus 1GT 5						
différenciée. Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus 1GT 5						
Créer des zones naturelles exemplaires * Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Main Fusionné avec dessus 1GT 5	, ,	IM				
* Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus						
* Éduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus	Créer des zones naturelles	IM				
et les jeunes à l'environnement. * Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec dessus Fusionné avec dessus	exemplaires	11 1				
* Mener l'opération « Un enfant – un arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus 1GT 5	* Éduquer et sensibiliser les enfants					
arbre » (offrir un arbre à la naissance d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec dessus Fusionné avec dessus	et les jeunes à l'environnement.					
d'un enfant). * Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec dessus Fusionné avec dessus	•					
* Créer des balades balisées avec des panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec dessus Fusionné avec	arbre » (offrir un arbre à la naissance					
panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus 1GT 5	d'un enfant).					
panneaux didactiques afin de sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM dessus 4 dessus Fusionné avec dessus Fusionné avec				Fusionné avec		
sensibiliser aux choses importantes rencontrées lors de la balade (gestion des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec	panneaux didactiques afin de	IM				4
des cours d'eau, forêts de feuillus, utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec	sensibiliser aux choses importantes			uessus		
utilité des haies, utilité des terrains non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec Fusionné avec	· ·					
non fauchés pour les pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec Fusionné avec	des cours d'eau, forêts de feuillus,					
pollinisateurs) Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec Tesionné avec T	utilité des haies, utilité des terrains					
Constituer une zone d'exclusion des pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus Fusionné avec dessus 1GT 5 Fusionné avec	non fauchés pour les					
pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec dessus Fusionné avec Fusionné avec	pollinisateurs)					
pesticides sur la commune à l'instar de la vallée de l'Attert. IM dessus 1GT 5 Valoriser les abeilles noires plus Fusionné avec	Constituer une zone d'exclusion des			Fusionné avec		
de la vallée de l'Attert. Valoriser les abeilles noires plus IM Fusionné avec	pesticides sur la commune à l'instar	IM			1GT	5
· I IMI I	de la vallée de l'Attert.			uessus		
rustiques et plus locales.	Valoriser les abeilles noires plus	10.4		Fusionné avec		
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	rustiques et plus locales.	IIVI		dessus		

2. Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement

2.3. Mettre en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau, et la gestion des déchets

Projets	Localisation	Score plateforme	Argumentation	choisi	Coups de coeur
Améliorer l'assainissement des eaux usées sur le territoire communal * Station d'épuration pour Strainchamps, Hotte, Menufontaine * Épuration par lagunage (ex : Strainchamps, Tintange) * Camping de Wisembach * Égouttage à Sainlez * Épuration de Bodange	Dans les villages	39		2 GT	4

Améliorer l'assainissement des eaux usées au niveau individuel * inciter à l'installation de citernes à eau de pluie; * sensibiliser au placement de drains dispersants; * diffuser de l'information sur l'état de l'assainissement par quartier; * informer sur la qualité des eaux et sur les captages.	IM	39	Proposition: tout regrouper sous l'appellation « eau et pollutions »	2GT	1
Limiter l'impact du ruissellement * encourager la création de mares (pour un volume complémentaire de stockage des eaux) * inciter à la plantation le long des courbes de niveau dans les terrains en pente + prévoir un appel à candidatures pour un coaching et un chantier coopératif	IM		Fusionné avec dessus ou ajouté au projet matériel « haie »		1
Créer une eau communale à boire.	IM	59	Fusionné avec dessus		
Diffuser l'information sur la gestion des cours d'eau (qui les entretient ?, qui est responsable en fonction des cours d'eau ?).	IM		Fusionné avec dessus		1
Donner des conseils aux particuliers sur l'étanchéité des citernes à mazout.	IM		Fusionné avec dessus		1
Valoriser les paysages * Reconstituer les bocages * Aménager des points de vue (ex : Honville, Bodange, Tintange) – bancs, tables, poubelles	À définir	21 // 1	Balisage et carte de promenade. Refaire les cartes de promenade du PCDR précédent et les mettre à jour	3 GT	0
Mettre en place des actions pour améliorer la propreté de l'espace public * Poser des paniers ou des filets à déchets et des panneaux de sensibilisation aux entrées des villages et près des principales voiries et veiller à les vider régulièrement. * Placer des poubelles permanentes le long des routes et dans les villages où les ramasseurs peuvent déposer leur "récolte" * Améliorer la propreté à proximité de la Nationale 4. * Gérer les incivilités et les dépôts de déchets sauvages.	IM	43		1GT	1

* Intensifier l'action de l'agent					
constatateur.					
Collecte des déchets en porte à porte * Payer les déchets au poids (pas au nombre d'enlèvements) et abaisser les seuils. * Organiser la collecte des déchets tous les 15 jours."	IM		Fusionné avec dessus		
« Commune Zéro-déchet » * Réduire les emballages et/ou amener les consommateurs à des achats raisonnés * Apposer un logo dans les commerces acceptant les achats avec ses propres boîtes * Favoriser l'installation de commerces locaux vendant du vrac. * Répertorier les commerces pratiquant le « vrac » (cf. chèques commerces). * Encourager les habitants à faire du (lombri)compostage (formations, brochure, etc.) * Inciter les écoles à participer à l'opération « 0 déchet ». * Organiser des ateliers 0 déchet (éco-conso asbl) et prodiguer des conseils pratiques (vrac,). * Donner des idées aux gens pour créer leur propre désherbant naturel via un toutes-boîtes.	IM	34	Fusionné avec dessus	2GT	1

En tout, cela représente 39 projets groupés en 16 fiches-projets.

Vision du Collège

- Sur la commune, de nombreuses politiques environnementales sont menées, notamment à travers le Parc naturel. Au niveau communal, il convient d'identifier les actions à implémenter et de s'appuyer sur cet outil pour leur mise en œuvre. Par exemple : Le conseiller du Parc naturel de la Vallée de l'Attert mène une campagne de sensibilisation des agriculteurs à la diminution de l'utilisation des pesticides dans leurs pratiques (Générations terre). Une collaboration avec le PNVA pourrait être mise en place ou le PNHSFA pourrait aussi disposer d'un chargé de mission sur cette problématique.
- La biodiversité est à maintenir et renforcer car elle participe à l'image de la commune et à son développement touristique. Il est envisagé de sensibiliser les habitants par l'utilisation d'espaces partagés dédiés à la biodiversité. Le Conseil communal a inscrit aux budgets 2020 et 2021 l'achat de 3ha de terres agricoles sur le site de Oisefagne ; cet espace pourrait devenir un verger conservatoire partagé par exemple. La Commune est ouverte à toute autre proposition de projet pour le site.
- En ce qui concerne le cadre de vie, il est intéressant d'envisager d'aménager des espaces publics avec du petit mobilier urbain dans chaque village. Par exemple, Bodange dispose d'un kiosque posé sur un espace modulable, qui répond bien aux besoins du village. Il faudra trouver une réponse pour Wisembach, où il n'existe aucune infrastructure. La CLDR est donc invitée à réfléchir au type d'aménagement qui répondra le mieux aux besoins de chaque village (espace de convivialité, plaine de jeux,...).

Approfondissement des projets

Objectifs de la réunion

Le but est d'approfondir ces projets du pilier environnemental, afin de dégager les éléments suffisants pour que l'auteur puisse rédiger des fiches-projets les plus complètes. Ces fiches seront reprises dans la partie V du PCDR.

Par la suite, la CLDR établira une programmation des projets en lots, en disposant de toutes les informations utiles.

- Lot 1 : projets à réaliser dans les 3 ans ; ces fiches disposent d'une description détaillée, d'estimations et d'esquisses d'aménagement.
- Lot 2 : projets à moyen terme, jusqu'à 6 ans ; ce sont des fiches descriptives assez abouties.
- Lot 3 : projets à long terme, jusqu'à 10 ans ; ces projets sont brièvement expliqués et argumentés.

Le modèle des fiches-projets est décrit dans l'arrêté DR et la circulaire DR 2019.

Une fiche-projet décrit ce qu'on veut faire pour répondre aux objectifs. Les deux objectifs du jour sont :

1. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

- Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal
- Protéger et valoriser les éléments du patrimoine local

2. Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement

- Alléger l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnées
- Favoriser la biodiversité et sensibiliser au respect de la nature
- Mettre en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau, et la gestion des déchets

Méthode de travail

- Les membres de la CLDR se répartissent tout d'abord en 2 sous-groupes pour une trentaine de minutes, pour traiter les villages :
 - de Bodange à Hotte
 - de Malmaison à Wisembach
- Ensuite, les membres sont invités à rejoindre un des trois sous-groupes, selon leurs centres d'intérêt de chacun (30')
 - Espaces de convivialité, cœurs de village, patrimoine Clémentine
 - Énergie, assainissement Cécile
 - Environnement, ressources Sophie
- Chaque groupe dispose des ébauches de fiches-projets relatives au thème choisi. Ces fiches reprennent à la fois les informations récoltées à travers les réunions, ainsi que des questions de l'auteur de PCDR pour aller plus loin dans la réflexion et des exemples de bonnes pratiques.
- Ce qui est attendu de la CLDR :
 - Approfondir les descriptions de projets
 - Définir les besoins, avant les solutions (justification du projet)
 - Préciser une localisation (fiches matérielles) et les porteurs de projet
 - Répondre aux questions de l'auteur
 - Vérifier la faisabilité du projet, la cohérence du titre et les étapes nécessaires à la concrétisation
 - Identifier les délais de réalisation
 - Vérifier l'intitulé

Et la suite...

La prochaine réunion est programmée le mardi 4 février \rightarrow GT projets du pilier social.

Il restera au programme:

- Bilan des projets du PCDR
- Programmation des projets en lots
- Approfondissements des projets du lot 1
- Programmation triennale DR
- Approbation du PCDR

Accès à l'information

Trois médias ont été mis en place afin de permettre à chacun de suivre l'opération de développement rural :

- Le site internet <u>www.pcdr-fauvillers.info</u>: où figurent les informations sur le développement rural, sur l'état d'avancement de l'opération, ainsi que différents documents utiles, tels que les calendriers, comptes rendus, documents préparatoires,....
- La page Facebook <u>PCDR Fauvillers</u>: pour des informations sur les réunions et la dynamique locale.
 Celle-ci n'est plus alimentée que ponctuellement, en fonction des événements, puisque la réflexion est menée actuellement en CLDR.
- La plateforme de consultation numérique <u>participation.frw.be</u> permet de prendre connaissance de toutes les idées proposées lors des réunions et de consulter les commentaires et réactions des habitants de la commune.

Sophie Orban et Clémentine Descamps, Agents de développement FRW

Participants à la réunion de CLDR du 21/01/2020

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
Mme	Blanjean	Anne	Hollange
M.	Chetter	Geoffrey	Honville
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps
Mme	Gangler	Chantal	Tintange
M.	Gengler	Olivier	Bodange
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
M.	Holtz	Joseph	Tintange
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez
Mme	Stilmant	Rita	Fauvillers
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers
M.	Thomas	Robert	Tintange

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Bastin	Fabrice	Burnon
M.	Besseling	Julien	Honville
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
M.	Goffin	Baudouin	Honville
Mme	Lemaitre	Annette	Strainchamps
Mme	Manche	Laurence	Hotte
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps
Mme	Tribolet	Adeline	Bodange
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange